



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Soixante-douzième session**

Genève, 21-23 novembre 2018

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

**Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéens :
Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen****Rapport sur l'état d'avancement du projet de chemin de fer
transeuropéen (TER)*****Communication du Directeur du projet TER****I. Objectifs du projet**

1. Le projet de chemin de fer transeuropéen (TER) est destiné principalement à améliorer la qualité et l'efficacité des opérations de transport, à faciliter l'intégration des infrastructures de transport européennes et à mettre en place un système de transport ferroviaire et de transport combiné international cohérent et performant conformément aux accords sur les infrastructures paneuropéennes de la Commission économique pour l'Europe (CEE).
2. Entre autres objectifs, le projet TER est destiné à faciliter la mise en place d'un système de transport international ferroviaire et combiné cohérent et efficace dans les pays d'Europe centrale et orientale (sur les territoires des pays participant au projet, ainsi qu'entre ces pays et d'autres pays européens), à contribuer à résorber une part importante des encombrements en Europe centrale et orientale et à réduire les problèmes touchant à l'environnement et à la sécurité sur les grandes voies ferroviaires internationales de ces pays.

**II. Activités liées au projet de chemin de fer transeuropéen
en 2017**

3. À sa quarante et unième session (Genève, 21 et 22 novembre 2016), le Comité directeur du projet TER a approuvé l'inscription des activités suivantes au programme de travail du projet pour 2017 :
 - a) Connectivité :

* Le présent document n'a pas été édité avant d'être envoyé aux services de traduction de l'ONU.



- Participation à des sessions de groupes directeurs internationaux (Commission européenne (CE), Organisation pour la coopération des chemins de fer (OSJD), Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE), etc.) ;
 - Étude détaillée des lignes à grande vitesse possibles pour le plan directeur du projet TER pour le réseau ferroviaire à grande vitesse.
- b) Visibilité :
- Activités visant à accroître le nombre des pays membres du projet TER ;
 - Restructuration et actualisation de la page Web du projet TER ;
 - Parachèvement, impression et distribution de la brochure d'information sur le projet TER.
- c) Renforcement des capacités :
- Recensement des goulets d'étranglement des infrastructures et pressions en vue de leur élimination ;
 - Lancement d'une comparaison internationale des services d'infrastructures ;
 - Organisation d'un atelier TER.
- d) Développement :
- Mise en œuvre du système de suivi du plan directeur du TER de 2011 ;
 - Rapport de situation sur les résultats du suivi de l'application de la révision du plan directeur et sur l'état du réseau TER de base en 2017 ;
 - Collecte et dépouillement de données, et extension possible du système TER à des pays non participants au projet TER ;
 - Présentation des résultats du suivi du plan directeur révisé sur le site Web CEE/TER.
- f) Administration :
- Fonctionnement du Bureau central du projet ;
 - Activités liées à l'élaboration d'un nouvel accord de siège ;
 - Activités liées à l'élaboration de nouveaux contrats pour la direction du TER ;
 - Organisation de deux sessions du Comité directeur du projet TER ;
 - Établissement d'un projet de budget TER et d'un programme de travail pour 2018.
4. Lors de sa quarante-deuxième session (Belgrade, 3 et 4 avril 2017), le Comité directeur du projet TER a examiné les éléments suivants et s'est entendu à leur sujet :
- a) La direction a décidé de concentrer ses efforts sur les négociations avec les Gouvernements de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Hongrie, du Kazakhstan et de la Géorgie en vue de l'adhésion de ces pays au projet ;
- b) Un projet de rapport sur la phase 1 du plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse a été présenté et devrait être approuvé une fois reçues et incorporées les observations des membres du Comité directeur ;
- c) La version préliminaire de la brochure TER, présentée lors de la session, a été approuvée telle que modifiée pour être imprimée et distribuée. Cette brochure sera également disponible sur la page d'accueil du projet TER ;
- d) Le réseau TER de base est en cours de révision et des projets de cartes ont été établis par le consultant compte tenu de l'état du réseau en 2016-2017 ;
- e) Le Bureau TER à Belgrade a été officiellement inauguré et a commencé ses activités ;
- f) La version définitive du contrat du directeur adjoint du projet TER a été établie et signée ;

g) L'atelier du TER intitulé Transport international de marchandises – obstacles et chances, qui devait se tenir à Karlovy Vary (République tchèque) en octobre 2017, n'a pas eu lieu.

III. Activités en 2018

5. À sa quarante-troisième session (Genève, 27 novembre 2017), le Comité directeur du projet TER a approuvé l'inscription des activités suivantes au programme de travail du projet pour 2018 :

a) Connectivité :

- Participation à des sessions de groupes directeurs internationaux (CE, OSJD, AFE, etc.) ;
- Phase 2 de l'étude détaillée dans le cadre du projet de mise en œuvre du plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse.

b) Visibilité :

- Activités visant à accroître le nombre des pays membres du projet TER ;
- Restructuration et actualisation de la page Web du projet TER ;
- Distribution de la brochure d'information sur le projet TER.

c) Renforcement des capacités :

- Recensement des goulets d'étranglement des infrastructures et pressions en vue de leur élimination ;
- Lancement d'une comparaison internationale des services d'infrastructures ;
- Organisation d'un atelier TER.

d) Développement :

- Mise en œuvre du système de suivi du plan directeur du TER de 2011 ;
- Rapport de situation sur les résultats du suivi de l'application de la révision du plan directeur et sur l'état du réseau TER de base en 2018 ;
- Collecte et dépouillement de données, et extension possible du système TER à des pays non participants au projet TER ;
- Présentation des résultats du suivi du plan directeur révisé sur le site Web CEE/TER.

f) Administration :

- Fonctionnement du Bureau central du projet ;
- Activités liées à l'élaboration d'un nouvel accord de siège ;
- Organisation de deux sessions du Comité directeur du projet TER ;
- Établissement d'un projet de budget TER et d'un programme de travail pour 2018.

6. Lors de sa quarante-quatrième session (Vienne, 4 et 5 juin 2018), le Comité directeur du projet TER a examiné les éléments suivants et s'est entendu à leur sujet :

a) La direction a décidé de concentrer ses efforts sur les négociations avec les Gouvernements de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Hongrie, du Kazakhstan et de la Géorgie en vue de l'adhésion de ces pays au projet ;

b) Un projet de mandat pour la phase 2 du plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse a été présenté aux membres du Comité directeur, qui l'ont approuvé ;

c) La version imprimée de la brochure sur le projet TER a été présentée lors de la session et distribuée aux délégués du Comité directeur présents ;

- d) Le réseau TER de base est en cours de révision et des projets de cartes ont été établis par le consultant compte tenu de l'état du réseau en 2018 ;
 - e) Le Bureau TER à Belgrade poursuit ses travaux, et l'État hôte a exprimé sa volonté de prolonger l'accord de siège ;
 - f) La version définitive du contrat du directeur du projet TER a été établie et signée pour l'exercice 2018 ;
 - g) L'atelier TER se tiendra en 2019.
-